

Rapprochement des Amicales ASSB et AAB

CE QU'IL FAUT SAVOIR DES ÉVÉNEMENTS A VENIR & RÉALISATION D'UN SONDAGE

1. Concernant la création de la nouvelle Amicale des Anciens de Solétanche-Bachy

Le projet de rapprochement de nos Amicales progresse dans le respect des décisions de nos deux AG et avance au rythme prévu.

D'ores et déjà, des actions témoignant du souhait de concrétiser ce rapprochement sont menées : c'est ainsi par exemple, que les repas de Sainte Barbe de cette année seront communs, partout, à nos deux Amicales.

Par ailleurs, des membres des deux bureaux se sont réunis début octobre pour valider le projet de statuts élaboré, en concertation, par Philippe Gancel et Daniel Viargues. Il devra ensuite être adopté en fin d'année par les Conseils des deux Amicales actuelles en vue d'organiser une AG « constitutive » pour avril 2023.

Son but : voter les statuts de la nouvelle Amicale et élire le conseil d'administration et son bureau.

Préalablement, sur le 1^{er} trimestre 2023, une inscription sera proposée aux membres des amicales actuelles dans le but de constituer la nouvelle amicale, sachant que l'inscription définitive se fera automatiquement après la tenue de l'AG constitutive d'avril 2023.

Seuls les membres des deux anciennes Amicales à jour de leurs cotisations de 2023 et qui auront exprimé leurs décisions de rejoindre la nouvelle amicale seront convoqués à cette AG constitutive.

Après cette AG, le bureau déposera en préfecture ses statuts et ses élus de la nouvelle Amicale, même si, comme prévu, cette dernière ne devient opérationnelle qu'au début 2024.

Dès lors, le conseil pourra être réuni dès que nécessaire pour prendre ses premières

décisions.

2. Que va devenir notre ancienne Amicale ?

Tout d'abord, souvenez-vous que notre Amicale actuelle restera opérationnelle jusqu'à la fin de l'année 2023, au moins, et qu'elle assurera ainsi toutes ses missions, en particulier la sortie annuelle et la Sainte-Barbe de fin d'année.

Nous attirons d'ores et déjà votre attention sur le fait que la cotisation 2023 à l'Amicale actuelle devra être réglée en début d'année, car c'est elle qui attestera que vous êtes **inscrit cotisant** à l'Amicale actuelle, condition indispensable pour que vous puissiez participer aux événements qui seront organisés (cf. 1^{er} chapitre).

Au plan formel, diverses étapes devront être franchies – au travers d'Assemblées et de réunions du Conseil – pour fixer les dispositions (complémentaires à celles déjà prises) permettant la mise en place de la nouvelle Amicale, comme celles qui régiront le fonctionnement résiduel des anciennes. Toutes informations les concernant vous seront fournies en temps utile.

Nous attirons votre attention sur les difficultés qui guettent notre actuelle Amicale après la création de la nouvelle : ses effectifs auront fondu et continueront à subir l'érosion en cours, elle aura perdu les équipes qui la gèrent, n'aura plus que des moyens financiers limités et risquera probablement une dissolution rapide. Ces réalités doivent éclairer votre choix.

3. Le sondage que nous proposons ci-après

Pour pouvoir poursuivre son travail déjà bien engagé, l'équipe qui œuvre à l'avancement du projet a besoin maintenant de disposer d'une information fiable et significative sur le nombre d'entre nous ayant l'intention de rejoindre la nouvelle Amicale.

C'est le but du présent sondage lancé en parallèle dans les deux Amicales, auquel vous êtes invités à participer : attention, il ne s'agit que d'un sondage à ne pas confondre avec votre inscription pour laquelle vous serez sollicités en 2023.

En lisant ce document, vous aurez compris qu'il est important – tant pour l'actuelle amicale que pour la nouvelle – d'exprimer au plus vite votre intention de basculer ou non dans la nouvelle Amicale.

Nous vous demandons donc de nous préciser aussi clairement que possible votre intention en répondant à ce sondage dans le délai imparti. Nous insistons fortement sur la nécessité de votre participation, indispensable pour que ce sondage soit significatif.

Pour ce faire, il vous suffit d'ouvrir le lien ci-dessous, cette action vous proposera l'éventail des choix du sondage.

En fonction des réponses, si le nombre d'indécis et de réponses négatives reste restreint, les actions seront poursuivies dans le sens décrit ci-dessus.

Si, en revanche, il y a trop de réponses négatives, les bureaux actuels pourront remettre en cause le processus engagé vers la nouvelle amicale ; les présidents convoqueront alors leurs Conseils pour proposer d'arrêter le processus engagé. Ceci-dit, nous sommes loin d'envisager cette issue mais nous ressentons le besoin de procéder à cet état des lieux.

Sachez que nous avons le soutien total de la direction actuelle de Soletanche Bachy qui est engagée à nos côtés et va nous aider à concevoir et déployer le site internet de la nouvelle Amicale.

Vous êtes inscrits, pour certains, depuis de longues années dans notre amicale. C'est donc que vous avez particulièrement apprécié votre parcours dans l'entreprise. Ce serait dommage de ne pas renouveler votre intérêt à rester en contact par l'intermédiaire de la nouvelle amicale.

Basculer dans cette nouvelle amicale, c'est très vite se positionner et prendre place dans une nouvelle aventure au sein d'une Amicale élargie.

Nous vous y engageons avec toute la force de notre conviction.

Et encore merci de bien vouloir ouvrir immédiatement le lien ci-dessous et participer au sondage aussitôt après lecture, et, en tout cas, **avant le 5 décembre date impérative.**

Pour le bureau de l'Amicale des Anciens de Bachy

Le président

Daniel VIARGUES